

nous avons eu un emploi élevé jusqu'à la récession de la fin des années 50, suivie après 1961 d'une reprise de la croissance régulière de la production et de l'emploi.

Dans la croissance économique, il y a un rapport direct entre la productivité et le revenu réel. C'est pourquoi monsieur l'Orateur, il est inquiétant pour tous les députés, je crois, de constater que la productivité moyenne du travailleur canadien est encore nettement inférieure à celle de son homologue des États-Unis. Tous les députés reconnaissent sans doute que cette situation doit être corrigée si les Canadiens veulent connaître un niveau de vie égal ou presque à celui des Américains, ou du moins qui s'en rapproche davantage. L'augmentation de la productivité est essentielle à la hausse des revenus sans la sorte d'inflation qui saperait rapidement les avantages que nous pourrions autrement tirer de cette hausse.

L'inflation des prix provoque de graves inégalités, qui frappent surtout les catégories les plus faibles des collectivités dont la puissance commerciale n'est pas organisée, ceux dont les revenus sont fixes ou très en retard sur la hausse du coût de la vie. Quand l'inflation des prix se maintient assez longtemps et donne naissance à un sentiment général d'attente d'une inflation plus poussée, de graves tensions se produisent alors dans toute l'économie et sur les marchés financiers. Il en résulte presque inévitablement une récession et un chômage généralisé. Cela est particulièrement vrai au Canada, car notre bien-être économique dépend en très grande partie de notre position concurrentielle dans le monde. Lorsque nos prix augmentent plus vite que ceux des États-Unis, notamment, et de nos autres grands partenaires commerciaux, nous sommes en difficulté. Voilà pourquoi je suis heureux de vous lire la phrase suivante, qui figure à la page 31 du rapport de l'OCDE:

Peu d'indices laissent croire que la situation concurrentielle de l'industrie canadienne soit déjà sérieusement compromise.

L'hon. M. Stanfield: Sérieusement compromise.

Le très hon. M. Pearson: Oui. Elle a été compromise mais, selon ce rapport, elle n'est pas encore sérieusement compromise. Mon honorable ami, monsieur l'Orateur, voit sans doute que je ne sous-estime pas les difficultés qui pourraient compromettre sérieusement notre situation, à moins que nous ne réagissions. La stabilité des prix est une condition nécessaire à la réalisation des autres objectifs d'emploi élevé et de croissance suffisante.

Enrayer l'inflation est une tâche d'autant plus difficile pour le gouvernement que les
[Le très hon. M. Pearson.]

problèmes financiers, et monétaires font souvent intervenir des considérations de nature plus psychologique que concrète. Ce problème psychologique est en grande partie un problème de confiance.

Certains semblent croire que les prix et les coûts vont continuer à grimper comme ils le font depuis les derniers mois. Ils tiennent donc pour établi que l'inflation se poursuivra inévitablement et par là-même, ils contribuent à ce mouvement. Il y a là un danger, car l'inflation se nourrit d'elle-même. Qui plus est, alors que certains sont en droit de la craindre, d'autre peuvent y trouver leur bonheur en raison de l'impression de prospérité et de bien-être qu'elle peut donner—pour un temps. L'effet du LSD, en quelque sorte. (Jeu de mots intraduisible sur *pounds, shillings et pence*.) Le gouvernement a pour mission de faire tout son possible pour en éviter le contrecoup en prenant des mesures préventives.

• (3.50 p.m.)

Durant la période d'expansion économique qui a débuté en 1961, nous avons eu pendant plusieurs années un degré considérable de stabilité des prix. Cela a été d'un grand profit à tous les Canadiens et a démontré la force sous-jacente de l'économie canadienne. Mais cela a aussi soulevé je le répète, les problèmes que pose la prospérité, problèmes des prix et des coûts, provoqués par les tensions croissantes auxquelles nos ressources ont été soumises ces dernières années.

Rétrospectivement, il est clair qu'il aurait été difficile de résister aux pressions tendant à faire monter les prix et les coûts. Voilà, cependant, qui n'était pas si clair à l'époque. Dans son deuxième exposé annuel, paru en décembre 1965, le Conseil économique du Canada était encore en mesure de déclarer:

«... si l'on l'évalue avec soin la nature et l'étendue des variations récentes, on est porté à conclure qu'à l'heure actuelle peu de faits laissent entrevoir une forte accélération longuement dispersée des prix vers la hausse ou une accentuation des tensions du côté des prix.»

Voilà ce que le Conseil économique du Canada déclarait à la fin de 1965. Pourtant, au fur et à mesure qu'augmentaient les niveaux d'emploi et que s'accroissaient les pressions sur nos ressources, l'inflation des prix devenait et demeure un danger primordial. Des mesures monétaires et fiscales furent prises alors par le gouvernement pour modérer la demande relative à nos ressources.

En dépit de l'affaiblissement de ces pressions, la tendance générale des prix depuis un an ou deux est malgré tout mauvaise, et ceci contraste avec les années précédentes. Aujourd'hui, elle est défavorable par rapport à